

Initiatives parlementaires

L'Institut national de recherche sur les eaux du gouvernement fédéral est profondément engagé dans des études sur l'eau souterraine et sur l'eau de surface; c'est le plus important établissement de recherche sur l'eau douce au Canada et il est établi à Burlington, en Ontario, soit à proximité de la moraine d'Oak Ridges. Par l'intermédiaire de cet institut, Environnement Canada a conclu avec l'Université du Nouveau-Brunswick un protocole d'entente prévoyant une aide pour élaborer un programme de recherche sur les eaux souterraines. Sauf erreur, l'intervention du député a surtout porté sur cette question, bien qu'il ne s'y soit pas limité. Il existe donc très clairement un mécanisme et un système en place pour s'occuper des programmes de recherche dans ce domaine.

Des scientifiques ont collaboré avec les responsables ontariens des questions d'eau potable pour réaliser une étude visant à mettre au point des systèmes d'expert pour les puits situés dans la moraine d'Oak Ridges et d'autres régions de la province. Je sais que les habitants de localités comme Whitevale et Claremont, dans ma circonscription, se préoccupent au plus haut point des puits et des problèmes touchant les eaux souterraines dans la région. Ils portent un intérêt très net et très direct à la pureté et à la salubrité des sources d'eau potable.

Le député a parlé des inquiétudes entourant le site d'enfouissement de Keele Valley. Le député le sait, le site d'enfouissement de Pickering constitue la solution de rechange à celui de Keele Valley, et il suscite lui aussi des inquiétudes similaires car il a une incidence sur la clarté et la pureté générales de l'eau potable. Je me réjouis en un sens de pouvoir dire que le gouvernement fédéral a une certaine responsabilité à cet égard puisqu'il est un important propriétaire terrien dans le secteur nord de Pickering où il possède 18 000 acres de terrain dans la partie aval de la moraine. Je me réjouis de pouvoir dire, comme le député se réjouira sûrement de l'apprendre, que le gouvernement fédéral a toujours dit qu'il n'y aura pas de site d'enfouissement dans les terrains qu'il possède pour plusieurs raisons. L'un des avantages très nets de cette décision, ce sera certainement que la contamination dont il parle, du moins certes en ce qui concerne les terres fédérales, ne se produira pas.

On trouve dans cette moraine de grands espaces verts d'importance vitale qui assurent l'intégrité et la survie

d'un écosystème en équilibre. Ces espaces verts jouent un rôle dans la qualité de l'air et de l'eau et préservent la diversité de la faune et de la flore. Il n'est certes pas rare de rencontrer une faune très variée près des cours d'eau et dans les forêts que l'on trouve dans cette moraine. Dans le nord de la circonscription, par exemple sur les terres protégées de Glen Major, je me souviens qu'il y a 15 ou 20 ans, des groupes avec lesquels j'ai eu affaire ont planté des milliers et des milliers d'arbres. Ces terres ne sont donc pas laissées à l'abandon.

Des projets de conservation ont été réalisés dans cette région. Les possibilités sont maintenant considérables avec tous les organismes publics associés au Plan vert et tous les programmes de reboisement maintenant offerts. À Pickering, on trouve le sentier de randonnée Seaton, et il y a la forêt Ganaraska, qui, bien que située hors de ma circonscription, n'en demeure pas moins une autre zone récréative importante pour mes électeurs.

L'importance du maintien de ces ressources naturelles est certes reconnue. La Commission royale sur l'avenir du secteur riverain de Toronto en reconnaît l'importance. Elle s'est prononcée en faveur de la conservation des zones d'intérêt écologique, touristique et récréatif. Elle recommande aussi de créer un groupe de travail qui aurait un mandat provincial clair et qui serait chargé de déterminer les priorités en matière de conservation. Il devrait d'abord et avant tout se pencher sur l'utilisation future de la moraine, fixer des objectifs concernant l'utilisation des terres et établir un plan de conservation.

Le gouvernement provincial a reconnu ses responsabilités dans tout ce dossier. Il a lancé une étude à ce sujet et il considère que la moraine d'Oak Ridges est une région d'importance particulière qui exige un contrôle accru du point de vue du développement.

On est sur la bonne voie dans la réalisation des objectifs que vise le député avec sa motion. C'est avec plaisir que je poursuivrai le débat sur cette question.

M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, je voudrais demander le consentement de la Chambre pour partager mon temps de parole avec mes collègues.

Le président suppléant (M. DeBlois): Y a-t-il consentement unanime pour donner la parole pour cinq minutes à chacun des deux prochains intervenants?